

MAIRIE de BAZOGES-en-PAILLERS
SEANCE DU 3 MAI 2010

L'an deux mil dix, le trois Mai à 19H00, le Conseil Municipal de la commune de Bazoges-en-Paillers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Laurent BENETEAU, Maire

Date d'affichage de la convocation : 27 avril 2010

Présents : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GIRAUD Martine GUERY Philippe YOU Jean-François ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne PEAULT Dominique BULTEAU Eric GIRARDEAU Adeline BROUSSEAU Jacqueline GUILLEMAND Pascal GABORIEAU Blandine

Absent excusé : GUIBERT Etienne

Secrétaire de séance : GUILLEMAND Pascal

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 29 Mars 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG- Demande de subventions

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention

- à la Région dans le cadre du Fonds Régional de Solidarité Communale pour la réhabilitation du Centre Bourg
- au FISAC – Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce – pour créer les conditions favorables au maintien et au développement du tissu commercial du Centre Bourg

LOTISSEMENT LES ERABLES 2– Modificatif n° 1

Le Conseil décide de demander de

- modifier le parcellaire du lot n° 23 en réduisant de 1 ml la limite Nord de la parcelle ; de même une modification de l'accès de cette parcelle est décalée vers le Nord.
- Modifier l'emprise des zones non constructibles pour les lots 14,22,23 et 32 ; pour ces lots, le côté de la parcelle jouxtant un secteur non ouvert à la circulation automobile n'observera aucun retrait de 5 mètres minimum par rapport à la limite de propriété.

DROITS DE PLACE 2010

Le Conseil vote les mêmes tarifs qu'en 2009, soit :

Jeux d'enfants	14.00
Stand de tir	31.00
Manège d'Enfants	33.00
Confiserie	25.00
Auto Scooter	96.00
Jeux Cascades	25.00
Jeux de Pinces	14.00
Banc de chichis	14.00

Le droit de place pour tout autre emplacement reste fixé à 40 €

INFOS DIVERSES

↳ *Cérémonie du 8 Mai* : Dépôt de gerbe à 9H30 et cérémonie à Chauché

↳ *19 Mai* : le conseil municipal des Jeunes va commencer la fresque sur le transformateur Rue de Bel Air

↳ *29 Mai* : démarche de ramassage des déchets et autres détritiques par le Conseil des Jeunes et le Conseil des Adultes.

↳ Une numérotation des habitations est demandée à Belon puis dans les autres villages

La séance est levée à 20 H 30
Prochaine réunion du Conseil le 31 Mai à 19H00